

## Fédération Santé et Action Sociale



## Union Fédérale de la Santé Privée

## Communiqué de presse

66/21

Montreuil, le 10 juin 2021.

## Victoire des salarié.e.s de la Polyclinique Rive Droite (groupe Bordeaux Nord Aquitaine) après 22 jours de grève.

Les salarié.e.s de la polyclinique Rive Droite à Lormont (33) ont mené une lutte acharnée pour l'obtention de droits nouveaux et des augmentations de salaires.

Ce sont tout d'abord les salarié.e.s des Urgences qui sont parti.e.s en grève le 17 mai 2021, soutenu.e.s par le syndicat CGT de la clinique. Deux jours après, ce sont les salarié.e.s en soins continus, Maternité, Dialyse, Hospitalisation, Ambulatoire, Stérilisation qui sont entré.e.s en grève. A partir de la 3ème semaine, les salarié.e.s du Bloc les rejoignaient. Même s'ils n'ont pas obtenu les 110 € d'augmentation revendiqués, ils sont parvenus à conquérir le paiement des 12h00 dans leur intégralité. Cela équivaut donc à 5 jours de repos supplémentaires par salarié.e et à « un gain » de 50 € mensuels environ.

Les négociations avaient déjà acté une augmentation de 60 € mensuels bruts pour les infirmières des services de Chirurgie et d'Ambulatoire, la création de plusieurs postes, la promesse d'adapter les postes à l'activité réelle. La prime de nuit a été augmentée de 10 à 11 % du taux de salaire de base, les heures supplémentaires seront payées à 50 % jusqu'en septembre.

Lors des réunions entre la direction et une délégation d'élu.e.s et de grévistes, pas question pour la direction d'augmenter les salaires pour tous. Or, la clinique vient d'annoncer 1,3 million de bénéfices en 2020, le Groupe cède près de 8 % de ses actions à des investisseurs pour augmenter son capital et bénéficie de garantie de financement de l'Etat pour l'année dite COVID.

La direction considérait qu'avec 25 % des bénéfices attribués aux salarié.e.s, cela suffisait, arguant qu'avec le SEGUR, les salarié.e.s ont perçu une augmentation de 160 € nets et qu'un SEGUR 2 se profilait (SEGUR = Argent public).

La direction préférait envisager la fermeture de la maternité, voire de tout l'établissement avec la complicité de l'ARS, plutôt que de céder sur les salaires. Elle a répondu par des réquisitions abusives via la Préfecture, une véritable entrave au droit de grève. Les camarades de la CGT qui les ont contestées ont gagné en « référé », ce qui a obligé la direction et la Préfecture à les limiter. Les menaces de sanction disciplinaires, les pressions à la reprise ont fait « chou blanc ».

Pendant 3 semaines, les grévistes se donnaient rendez-vous au rond-point du centre commercial proche de la clinique, devenu le rendez-vous de la lutte pour les salaires, distribuaient des tracts, ont fait connaître leur mouvement et discuté avec la population. Des salarié.e.s de la santé, mais aussi de toutes professions, sont venu.e.s les soutenir.

Au bout de 22 jours, les grévistes ont décidé ensemble de suspendre le mouvement, en ayant arraché une revendication de plus de 15 ans !